



COMMUNIQUE DE PRESSE – 23 JANVIER 2019

Couches toxiques : Alerte pour les bébés... mais le gouvernement n'applique pas la loi !

L'expertise de l'ANSES confirme les alertes de 60 millions de consommateurs, datant de février 2017, révélant la présence de 60 substances chimiques, dont du glyphosate, des pesticides interdits depuis quinze ans, des dioxines, des hydrocarbures aromatiques que l'on retrouve dans la fumée du diesel ou des cigarettes, des PCB... dans la majorité des couches jetables. Plusieurs de ces substances sont connues pour leurs effets cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et perturbateurs endocriniens notoires.

Face à des industriels qui continuent d'affirmer que leurs produits sont « sûrs » et s'enferment dans une forme de déni, le Gouvernement se contente ce matin de demander des « engagements » et des actions volontaires, dont le respect sera vérifié et publié dans 6 mois.

L'absence de transparence immédiate sur les noms des produits concernés constitue une défaillance des autorités.

Faut-il, comme pour le glyphosate, que les parents saisissent la justice pour que les tribunaux fassent appliquer le principe de précaution que l'Etat ne respecte pas ?

Génération Ecologie exige que le gouvernement applique la loi, et en particulier l'article L.521-7 du code de la consommation qui lui permet d'ordonner la diffusion de mise en garde et de prendre des mesures de suspension, retrait ou rappel, de tout produit « susceptible de présenter un danger pour la santé publique ou la sécurité des consommateurs ».

Nous appelons les parents à boycotter les produits des marques concernées et à se tourner vers les couches lavables, certifiées sans produits toxiques.

Delphine Batho, Présidente de Génération Ecologie